

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 7 AVRIL 2015 À 18 HEURES 30

N° 2 - 53 / 2015 : AGRIMIP SUD-OUEST INNOVATION - COTISATION 2015

L'An Deux Mille Quinze, le 7 avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 7 avril 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Robert AZAÏS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Naïma MARENGO), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Marie-Louise AT), Claude LECOMTE (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Bruno CRUSEL, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Elodie NADJAR, Fabien LACOSTE, Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir de Gérard POUJADE), Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Madame, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Naïma MARENGO (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir à Claude LECOMTE), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrice BEDIER, Pierre DOAT, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Hélène MALAQUIN.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Marie-Claude VABRE, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 53

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 7 AVRIL 2015

N° 2 – 53 / 2015 : AGRIMIP SUD-OUEST INNOVATION – COTISATION 2015

Pilote : développement économique

Autres services concernés : Finances et budget

Monsieur Claude LECOMTE, rapporteur

Depuis sa création en 2008, le pôle de compétitivité régional AGRIMIP, devenu AGRI SUD-OUEST INNOVATION en 2012, est soutenu par l'Agglomération.

Ce pôle a pour objectifs de développer de nouveaux produits, services et procédés innovants par l'émergence de projets de R&D collaboratifs et d'accompagner le développement et la croissance des entreprises dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la valorisation de la biomasse.

En 2009, ce partenariat était apparu stratégique pour favoriser l'émergence de la filière biomasse en albigeois.

A ce titre, le pôle labellisait la plateforme technologique Valthera, ouvrant la voie au financement de cette dernière dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région.

En 2010, il agréait le projet Enermass de grappe d'entreprises qui a donné naissance en 2012 au projet européen SUDOE ENERMAS d'innovation pour la valorisation énergétique de la biomasse, piloté par l'Agglo.

Désormais, l'axe « agro-raffinerie et valorisation des constituants agricoles » inscrit dans la feuille de route et le contrat de performances 2013-2018, dont l'agglomération a été signataire, pourrait donner lieu à une déclinaison concrète sur le territoire.

Le pôle se fixe également désormais comme objectif la création d'une nouvelle filière industrielle régionale sur le machinisme agricole dans lesquelles les compétences albigeoises en matière d'automatisation, robotique, mécanique, design industriel... pourront être utilisées.

En 2013, le pôle de compétitivité DERBI, un des trois pôles de compétitivité français sur les énergies, étendait son rayon d'action à la région Midi-Pyrénées. Il implantait alors une permanence hebdomadaire à Albi dans le cadre d'un partenariat avec la Technopole afin de développer des projets économiques de base technologique. Ce partenariat s'est intensifié autour notamment de l'animation du territoire avec l'organisation en 2014 de manifestations à destination des chefs d'entreprises.

Aussi, lors du bureau en date du 2 décembre 2014, il a été décidé, en raison du caractère plus soutenu du partenariat avec DERBI et des contraintes budgétaires actuelles, de cesser de subventionner AGRI SUD-OUEST INNOVATION mais d'en rester adhérent afin de pouvoir continuer à bénéficier de ses services.

Il est donc proposé de renouveler l'adhésion au pôle AGRI SUD-OUEST INNOVATION ce qui implique le versement de la cotisation annuelle qui s'élève en 2015 à 2 280 € HT soit 2 736 € TTC.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT le caractère structurant du pôle de compétitivité AGRIMIP SUD- OUEST INNOVATION dans la stratégie de développement de l'agglomération et des entreprises albigeoises du secteur agroalimentaire,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de renouveler son adhésion au pôle AGRIMIP SUD-OUEST INNOVATION et de verser la cotisation de 2280 € HT (deux mille deux cent quarante-vingt euros hors taxes) soit 2 736 € TTC.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de la direction générale

AUTORISE monsieur le président à signer tout acte afférent.

Pour extrait conforme,

Fait le 7 avril 2015,

Le président,

Philippe BONNEGARRÈRE

